

REPUBLIQUE FRANCAISE
**DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR
UN DEBIT TEMPORAIRE**

MAIRIE D'ARCHIGNY
COMMUNE D'ARCHIGNY
86210 ARCHIGNY

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e) (1) : ☐ M. ☒ Mme

Nom : JUMEAU

Prénoms : Marie

Profession ou qualité : Présidente

Adresse : 38 rue Roger Furgé
86210 Archigny

Association : Association des Parents d'Élèves (APE)

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

☒ catégorie 3 ☐ catégorie 4 (3)

Lieu : salle des fêtes "Jacques Lonhienne"

Du : 31/10/2025 à 18 heure(s) 00

et Du : à .. heure(s) ..

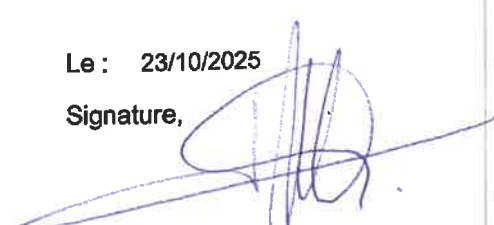
Au : 01/11/2025 à 01 heure(s) 00

Au : à .. heure(s) ..

A l'occasion de (4) : Boum d'Halloween

Fait à : ARCHIGNY

Le : 23/10/2025

Signature, 

ARRETE DU MAIRE N° 125

Le Maire de Archigny

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête : Mme JUMEAU Marie

est autorisée à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie : 3

du : 31/10/2025 à 18 heure(s) 00 au : 01/11/2025 à 01 heure(s) 00

du : à .. heure(s) .. au : à .. heure(s) ..

à (5) : salle des fêtes "Jacques Lonhienne"

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 24/10/2025

Le Maire, 



(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

Exemplaire destiné ☒ au demandeur ☐ à la gendarmerie ☐ à la préfecture ☐ à la mairie